

DE

- PROCES-VERBAL -

Bauvalise 9/1

GROUPEMENT DES

COMPAGNIE

BRIGADE DE

POSTE PERMANENT DE

Ce jour, neuf Novembre mil neuf cent soixante-seize ;

Nous soussignés : - M , Y , MDL/Chef, O.P.J.
- D , G , Gendarme, A.P.J.

de la Brigade de , Poste permanent de

P.V. n° 4842
du 5 Novembre 1976

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

CODE

1°) - P R E A M B U L E -

A N A L Y S E
Renseignements
Administratifs
Recueil de témoignages
sur O.V.N.I. vu en vol

----- Le cinq novembre mil neuf cent soixante-seize, à quinze heures, étant au bureau de notre Poste, sommes avisés téléphoniquement par le Lieutenant-Colonel M , Officier Adjoint du Centre d'instruction de l'Arme Blindée et Cavalerie (CIABC du Quartier MDL K à , qu'un objet volant non identifié aurait été aperçu par des sentinelles au cours de la nuit précédente.

5° EXPEDITION

----- Notre interlocuteur nous précise qu'un objet volant de forme triangulaire de la dimension d'un avion de ligne, émettait une lumière rouge à l'avant et une lueur blanche à l'arrière, aurait été aperçu par les hommes de garde du dépôt de munitions du

Copie certifiée conforme
à l'original
le 14/11/76

----- Par message radio n° 96, nous rendons compte à notre commandant de Compagnie à , et nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

2°) - C O N S T A T A T I O N S E T M E S U R E S C O N S E R V A T O I R E S -

a) LIEUX : L'O.V.N.I. a été aperçu dans le ciel, au dessus du camp de , et notamment sur le massif du , se déplaçant en direction de la

b) CONSTATATIONS : Sur les lieux indiqués par les témoins, nous ne constatons aucune trace d'atterrissage ou autre.

3°) - E N Q U E T E -

----- Effectuant l'enquête, nous avons entendu les témoins ci-après :

1°) - R J -C , militaire sous contrat, MDL/C au C.I.A.B.C. Camp de , Chef de Poste au dépôt de munitions du , né à , demeurant Résidence à , fils de M. et de B. D , nationalité Française, qui nous déclare à 16 heures :

----- Le 4 Novembre 1976, vers 21 heures 45, j'occupais les fonctions de Chef de Poste au Dépôt de munitions du

----- La sentinelle de la barrière d'accès au camp côté m'a informé téléphoniquement de venir immédiatement la rejoindre, car elle venait d'observer un objet volant non identifié qui se déplaçait direction

----- Accompagné du Brigadier-Chef, Adjoint au chef de Poste, j'ai rejoint la sentinelle, en courant, et lorsque je suis arrivé à sa hauteur, j'ai pu apercevoir un objet légèrement

76300302

4-11-76

CODE

S/DIRECTION de la GENDARMERIE
COURRIER ARRIVÉE
038292 -6DEC76
EHL

A la Commission ... 7 DEC 1976

plus important qu'un avion de ligne, d'une forme triangulaire, émettant une lumière rouge à l'avant et une lueur intense blanche à l'arrière.

----- La nuit était claire, un léger vent soufflait, et j'ai évalué le plafond auquel naviguait l'appareil à une hauteur d'environ 500 à 1000 mètres. Celui-ci se déplaçait direction à petite vitesse.

----- L'observation a duré quelques secondes, puis l'appareil a disparu à très grande vitesse, en direction des monts de .

----- Je précise que ce qui m'a le plus étonné, c'est que cet engin se déplaçait sans émettre le moindre son.

----- Je précise que nous étions trois personnes à avoir aperçu l'objet volant, en même temps. La sentinelle, le Brigadier-Chef et moi-même. J'ai établi un compte-rendu de mes observations sur le cahier de poste du .

----- J'ai rendu compte de ces faits à mes supérieurs hiérarchiques.

----- C'est tout ce que je peux vous dire sur cette affaire. - - -

Le 5 Novembre 1976 à 16 heures 40.

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(La personne entendue a signé au carnet de déclarations.)

--- 2°) P , J -M , militaire appelé de la classe 76/10, 2ème classe, sentinelle à la barrière du Poste de garde du M , né le à , actuellement domicilié au , fils de J et de D O , nationalité française, qui nous déclare à 16 heures 45 :

----- Le 4 Novembre 1976, à 21 heures 45, j'étais de garde au dépôt de munitions du et j'occupais les fonctions de sentinelle à la barrière donnant accès au camp, côté . J'ai aperçu un objet volant ayant la forme d'un avion à ailes delta, mais légèrement plus important qu'un avion de combat. Cet appareil se dirigeait vers , venant de la direction de , en survolant le camp de . Il émettait une lumière rouge à l'avant non clignotante et une lueur très intense de couleur blanche à l'arrière

----- Ce qui m'a incité à donner l'alerte à mon chef de poste, c'est que cet appareil qui se déplaçait lentement, n'émettait aucun bruit.

----- Lorsque le Chef de Poste est arrivé accompagné du Brigadier-Chef adjoint, l'objet a encore évolué quelques secondes, avant de disparaître à une vitesse fulgurante, vers les collines de

----- C'est tout ce que je peux dire sur cette apparition.

Le 5 Novembre 1976 à 17 heures 15.

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(La personne entendue a signé au carnet de déclarations.)

--- 3°) T , B , militaire appelé, classe ème classe, sentinelle au dépôt de munitions du , né le à , demeurant , fils de L et de B E , nationalité française, qui nous déclare à 17 heures 20 :

----- Le 4 Novembre 1976, vers 21 heures 45, j'étais de garde au dépôt de munitions du et j'occupais les fonctions de sentinelle au Poste n°

----- J'ai aperçu un objet de forme triangulaire de la dimension d'un avion de ligne. Cet objet avait un feu rouge fixe à l'avant et un feu blanc à l'arrière. Ce feu était assez important. Cet engin se déplaçait à petite vitesse dans la direction .

----- Je l'ai vu surgir de la direction de _____, survoler le camp de _____ et se diriger en direction de _____. Je précise qu'il se trouvait assez bas et qu'il se déplaçait sans aucun bruit. ----- Au bout de quelques secondes, je l'ai vu disparaître à l'horizon à très grande vitesse. Ceux sont là les seuls faits que je peux vous rapporter sur cette affaire.

Le 5 Novembre 1976 à 17 heures 40.

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(La personne entendue a signé au carnet de déclarations.)

----- 4°) P _____, A _____, Brigadier-Chef au _____ Escadron du C.I.A. B.C. Camp de _____ né le _____ à _____, demeurant _____ à _____, fils de J _____ et de A _____ R _____, nationalité française, qui nous déclare à 9 heures 10, le 9 Novembre 1976 :

----- Le 4 Novembre 1976 à 21 heures 40, j'occupais les fonctions de gradé de relève au Poste de garde du dépôt de munitions du _____.

----- Le cavalier P _____, sentinelle au poste de garde de la barrière m'a appelé par téléphone, afin de me signaler qu'il apercevait un objet bizarre dans le ciel.

----- En compagnie du Chef de Poste, le MDL/Chef R _____, nous sommes accourus jusqu'au poste de garde. Nous avons pu nous rendre compte qu'effectivement un objet ayant la forme d'un gros avion de forme triangulaire, avec une lumière rouge à l'avant et une lumière blanche à l'arrière, nous survolait. Celui-ci se déplaçait lentement en direction de _____, venant de la direction de _____. Il devait évoluer à une altitude de 500 à 1000 mètres.

----- Je précise que cet appareil se déplaçait sans émettre le moindre son. Quelques secondes après que nous l'ayons aperçu, il a disparu vers _____ à très grande vitesse. J'ajoute que la nuit était claire, qu'il y avait un peu de vent, le ciel était dégagé.

----- Je précise qu'au moment où l'engin s'est éloigné, la lumière rouge avant clignotait.

Le 9 Novembre 1976 à 9 heures 30.

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(La personne entendue a signé au carnet de déclarations.)

----- Mentionnons qu'au cours de plusieurs services de nuit, nous avons pu observer qu'un avion de ligne d'assez fort tonnage, empruntait le même itinéraire que l'objet volant aperçu par les témoins au cours de la nuit du 4 Novembre 1976. Cet appareil survole le camp de _____ entre 21 heures 30 et 22 heures approximativement.

4°- CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

----- Conformément à la C.M. n° 32.600 MA/Gend.T. du 2 Août 1968, nous avons établi le présent procès-verbal.

DRESSE EN SEPT EXPEDITIONS :

- LA PREMIERE : A Monsieur le Préfet des _____ (Délégué pour la Police) à
- LA DEUXIEME : Avec sa copie, à Monsieur le Procureur de la République à
- LA TROISIEME : Au Général, commandant la _____ ème Région Aérienne à
- LA QUATRIEME : Monsieur le Ministre de la Défense (Direction de _____ et la Gendarmerie et de la Justice Militaire- Bureau _____)
- CINQUIEME : Emploi-Renseignements à

- Page quatre -

- LA SIXIEME : Au Colonel, Commandant le . Camp de

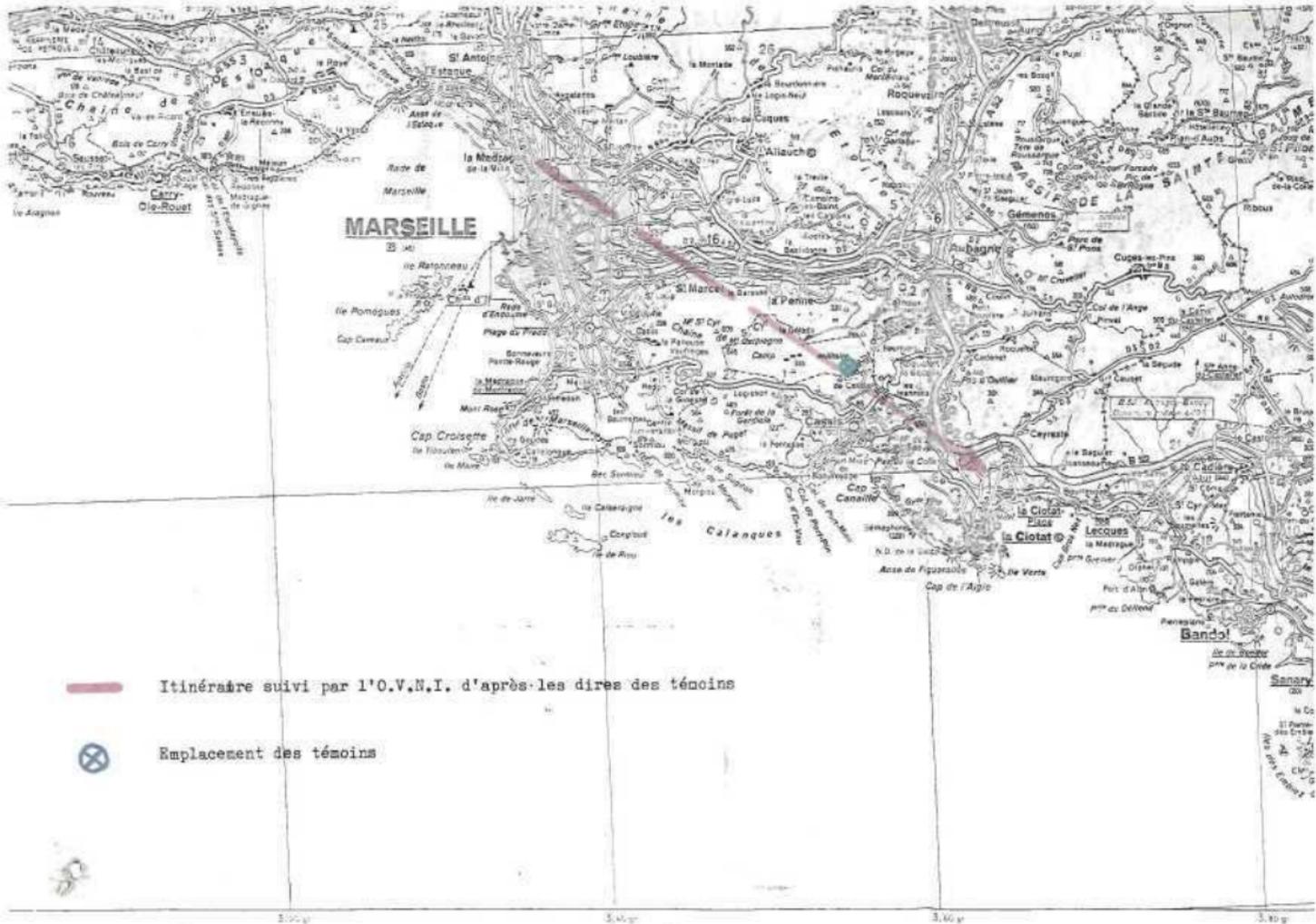
- La SEPTIEME : Aux archives.

Fait et clos à

, le 10 Novembre 1976

Le MDL/Chef M
(O.P.J.)

Le Gendarme D
(A.P.J.)



MARSEILLE



Itinéraire suivi par l'O.V.N.I. d'après les dires des témoins



Emplacement des témoins